



Victime mariage gris je souhaite obtenir des renseignements

Par **femmebrisee**, le **31/07/2013 à 16:48**

Bonjour.

De nationalité française, je me suis marié avec un marocain que j'ai ramené en France en 2011. À son arrivée, il a commencé à être violent. Il a été condamné à 6 mois de sursis et de deux ans de mise à l'épreuve. Nous nous sommes séparés 4 mois après son arrivée. Je suis actuellement en procédure de divorce. Deux audiences de procédure sont déjà passées mais M. a ralenti la procédure en ne donnant pas ses conclusions depuis plus de 3 mois. Cela fait bientôt 2 ans que la procédure a été mise en route. Son visa vie privée et familiale de 1 an s'est terminé le 19 décembre dernier. Il obtient des récipients et son dossier est en contentieux à la préfecture. Comment lui retirer son titre de séjour? Sachant que j'ai envoyé des courriers à la préfecture pour expliquer ma situation qui sont restés sans réponses. Lorsque j'appelle la préfecture pour avoir des informations, c'est sans succès. Mr travaille de temps en temps et est hébergé chez sa tante. Je ne sors plus de chez moi par peur de le croiser.